

De la recherche d'information à l'enquête sur Internet

Odile Chenevez

CLEMI et CRDP-ORME, académie d'Aix-Marseille

Trouver une information avec Google et Wikipédia, mais aussi développer son esprit critique, déchiffrer les paradoxes de l'énonciation, répondre à des questions ouvertes qui interrogent le Web, une telle progression dans les savoir-faire et la réflexion suppose la mise en place de vrais dispositifs pédagogiques.

Le Web est une agora où chacun peut publier des contenus. Ce n'est pas une encyclopédie, et aucune instance suprême n'y délivre de « bon à publier » : la qualité scientifique et la véracité des données n'y sont jamais garanties *a priori*. Seuls les internautes avertis, capables de discuter judicieusement d'un résultat de recherche, pourront tirer un bénéfice de toutes sortes de découvertes sur le Web. Et le Web livrera de précieuses trouvailles à qui saura y mener une enquête habile et critique. Il s'agit là d'un enjeu de taille pour la formation des futurs citoyens parce qu'il engage leur rapport au savoir, en français comme dans tous les domaines de la connaissance. Quels dispositifs pédagogiques et quelles postures intellectuelles retenir pour travailler l'acquisition de ces compétences ?

Les compétences attendues

Qu'est-ce que la maîtrise de l'information ?

La **recherche d'information (RI)** est un domaine très savant et ancien, issu des sciences de l'information et de la documentation, qui consiste à savoir

répondre pertinemment à une requête en retrouvant de l'information dans un corpus¹. Elle se distingue traditionnellement de la **recherche documentaire** (expression issue de la culture du papier) qui désigne les méthodes et procédures permettant de retrouver dans des fonds documentaires les références des documents pertinents². Sur Internet, on parle aujourd'hui de RII (recherche d'information sur Internet), voire de R2I. De fait, la recherche documentaire et la recherche d'information se confondent puisqu'on y cherche indifféremment des références de documents ou des documents numériques entiers, et que l'on peut **rechercher des informations**, c'est-à-dire **exploiter** ces documents.

La simplicité de manipulation des moteurs de recherche comme Google, et surtout le volume énorme de chacune de ses réponses, laisse facilement à penser qu'on trouve tout sur Internet, ce qui est évidemment un leurre. On y trouve surtout *de tout*. L'habileté à préciser une requête, à constituer un corpus et à exploiter ce corpus est en fait d'un haut niveau de compétence où la culture générale et l'éthique intellectuelle jouent un grand rôle. Élargir cette compétence est essentiel au citoyen de demain dont les outils de recherche seront bien plus développés et omniprésents que ceux d'aujourd'hui. La recherche d'information est présente dans tous les programmes de presque toutes les disciplines, et elle constitue le domaine 4 du B2i au collège et au lycée : « S'informer, se documenter ». Il est toujours recommandé de travailler régulièrement avec le professeur documentaliste dont l'une des missions est justement d'enseigner aux élèves des méthodes pour acquérir les compétences de **maitrise de l'information**.

Le domaine 4 du B2i : s'informer, se documenter

– *Les connaissances principales*, au collège comme au lycée, sont définies ainsi : « *Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.* »

– *Les objectifs* du collège s'orientent vers « *chercher et sélectionner des informations pertinentes, en prenant en compte les richesses et les limites des ressources de l'internet, pour répondre à une demande* » ; alors qu'au lycée il s'agit de « *construire une démarche de recherche autonome en prenant en compte les possibilités et les limites des ressources disponibles sur les réseaux* ».

1. « Ensemble des méthodes, procédures et techniques permettant, en fonction de critères de recherche propres à l'utilisateur, de sélectionner l'information dans un ou plusieurs fonds de documents plus ou moins structurés » *Le Vocabulaire de la documentation* (Paris, ADBS, 2004).

2. *Vocabulaire de la documentation*, AFNOR, 1987.

La feuille de position du domaine 4 au collège

« 4.1) Je sais rechercher des références de documents à l'aide du logiciel documentaire présent au CDI.

« 4.2) Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le Web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression).

« 4.3) Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le Web (moteur de recherche, annuaire...).

« 4.4) Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...).

« 4.5) Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix). »

La feuille de position du domaine 4 au lycée

« 4.1) Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition.

« 4.2) Je sais utiliser les fonctions avancées des outils de recherche sur Internet.

« 4.3) Je sais énoncer des critères de tri d'informations.

« 4.4) Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique.

« 4.5) Je sais utiliser des outils de veille documentaire. »

L'acquisition de ces compétences n'est pas magique et il ne suffit pas d'exposer les élèves à un écran Google pour qu'ils les acquièrent, pas plus d'ailleurs qu'à n'importe quel autre moteur ou outil de recherche. Ce n'est donc pas tant l'outil qui sera déterminant que les situations pédagogiques de recherche dans lesquelles on les amènera à s'aventurer.

Dans les programmes de français

Référence du programme de français en collège

« Une initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias est recommandée : l'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des informations, à adopter une attitude critique et responsable³. »

Référence du programme de français des lycées...

... pour les secondes générale et technologique, la première de la série littéraire et les premières technologiques. Dans les finalités, il est fait état « de la formation du jugement et de l'esprit critique ». Dans les compétences visées, il est question d'« être capable de rechercher, de recueillir et de traiter l'information,

3. B.O. spécial n° 6 du 28 août 2008.

d'en apprécier la pertinence, grâce à une pratique réfléchie de ces outils » et d'« être capable de les utiliser pour produire soi-même de l'information, pour communiquer et argumenter⁴ ».

Référence du programme de français de lycée professionnel

Parmi les objets d'étude de la seconde préparatoire au baccalauréat professionnel, dans la partie « Construction de l'information », figure la question : « *Comment s'assurer du bien-fondé d'une information⁵ ?* ».

Modèles pédagogiques de recherche d'information sur Internet

On distingue quatre types de pratiques scolaires de recherche d'information, qui relèvent de démarches intellectuelles très différentes. La dernière étape constitue la démarche du citoyen autonome dans ses recherches sur Internet, donc une compétence à viser.

Les renseignements sur...

L'expression est courante dans la bouche des enseignants, qui souvent se plaignent alors de ce que produisent les élèves : « *Pour jeudi, vous cherchez sur Internet des renseignements sur les fabliaux du Moyen Âge.* » Une alternative se présente alors : ou vous interdisez Wikipédia ou vous l'autorisez. Si c'est autorisé, la notice sera copiée-collée, voire simplement imprimée, et vous ne pourrez pas en vouloir à vos élèves, ils auront fait ce que vous avez demandé. Si vous interdisez Wikipédia, eh bien, vous aurez droit à un copié-collé de la première réponse de Google à cette requête. Par exemple, une page d'indexation des fabliaux⁶, incompréhensible pour vos élèves, venant d'un site destiné aux enseignants.

En variant un peu la consigne, on aura quelques chances qu'elle débouche sur un travail productif. On proposera, par exemple, aux élèves de comparer la notice de Wikipédia avec une page sur le même sujet sur un autre site repéré par l'enseignant, accompagné d'un questionnaire précis qui guide la comparaison aussi bien sur la forme que sur le fond.

La consigne « *Cherchez des renseignements* », si elle est appropriée à la recherche des tarifs du bus et des horaires d'ouverture du musée pour la préparation d'une sortie scolaire, est en revanche peu adaptée à une vraie recherche d'informations pour laquelle au moins trois étapes devraient être distinguées :

4. B.O. spéciaux n° 9 du 30 septembre 2010 et n° 3 du 17 mars 2011.

5. B.O. spécial n° 2 du 17 février 2009.

6. <http://fontenele.free.fr/fabliaux/index.html>

- **le choix d'un corpus** : il peut s'agir d'un seul site donné par le professeur, d'une petite liste de sites de sources différentes ou d'une méthode pour constituer soi-même un corpus ;
- **l'exploitation pertinente des documents**, guidée, par exemple, par des questions ;
- **la méthode de restitution** de ce que l'on aura trouvé : un article, un résumé, un exposé, un petit dossier, un dessin, une saynète, etc.

La devinette

« *Cherchez qui étaient Caran d'Ache et Félix Vallotton. Lequel était pour Dreyfus ? Lequel était contre ?* »

La première partie de cette recherche est du type « *Cherchez des renseignements sur...* », pour lesquels on est à peu près sûr que la biographie Wikipédia constituera le corpus des élèves. Wikipédia est d'ailleurs un bon réflexe pour ce genre de recherche si l'on apprend à prélever uniquement l'information pertinente au regard de la question, ce qui n'est pas si simple ! Mieux vaut aussi pour l'enseignant qu'il ait vérifié la qualité de la page en question et son état de finition. Il pourra suggérer aux élèves d'étayer leur réponse par la consultation de l'une ou l'autre des références en bas de la notice. Ces références constituent souvent les principales sources de la notice et présentent donc l'avantage d'en fiabiliser les propos.

La deuxième partie est plus complexe, notamment parce qu'il n'y a pas de mention de Dreyfus dans la notice Wikipédia sur Vallotton... Il faut lancer la requête « Vallotton Dreyfus » pour arriver sur un site où l'on comprend qu'ils étaient amis. À moins que l'on trouve quelque part que Caran d'Ache était antidreyfusard modéré et qu'on en déduise la position de Vallotton...

Dans ce même manuel de 4^e, de nombreuses recherches relèvent de cette catégorie : « *Où se trouve le lac rendu célèbre par Lamartine ? De quel pays vient François Cheng ?* », etc.

Dans la catégorie *devinette*, on peut classer aussi tous les types de recherche où l'enseignant pose une question dont la réponse est fermée et connue d'avance par lui. Il pointe quelques pépites sur le Web et les élèves doivent aller les chercher, guidés par des questions et une adresse URL. C'est ainsi que fonctionnent certains jeux de piste, les chasses au trésor, rallyes Internet ou autres énigmes. L'intérêt est de développer chez les élèves, outre la maîtrise des outils de navigation, quelques réflexes de prise d'indices et de lecture rapide, à la recherche d'un élément précis.

7. Manuel français de 4^e (2011), *Rives Bleues*, Hatier, p. 151.

Quoi qu'il en soit dans ce type d'approche, le professeur reste la référence du savoir : il dit que c'est là que l'on doit trouver la réponse, c'est donc que, si on l'a trouvée, cette réponse est LA réponse. Peu importe la source : la question de sa pertinence sur la question posée ne se pose pas à l'élève. On n'est pas encore dans la capacité 4.4 du collège « *Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...)* », et encore très loin des compétences demandées au lycée.

Deux exemples de recherches-devinettes

L'opération-concours *Cherchenet*, lancée par l'association Calysto et soutenue par le ministre Xavier Darcos, pour les plus jeunes des collégiens, offre des énigmes et un blog pour accueillir les réponses des classes⁸. On remarquera que, dans ce type de démarche, on se contente de « citer » les sources en inscrivant l'URL, mais qu'on ne les discute jamais.

Dans le *rallye Internet* sur Molière⁹ proposé par une enseignante à sa classe de 4^e, on part d'un site de référence, Toutmolière.net¹⁰, et on réalise une fiche-élève attractive avec des questions et des cases à compléter.



La cyberquête et les jeux de rôle

La démarche est plus élaborée et constitue pour les élèves – souvent en groupes – une véritable démarche de projet. On parlera parfois de cyberenquête ou cyberquête, traductions du terme anglais *webquest*.

8. <http://blogs.cherchenet.com/monblog>

9. <http://mmefouenard.free.fr/spip.php?article21>

10. www.toutmoliere.net

On fabriquera une telle *cyberquête* en fonction de ses besoins pédagogiques, ou bien on utilisera ou adaptera celles qu'on trouvera sur le Web. Il existe diverses méthodologies mais il s'agit en général d'une démarche de projet en cinq ou six étapes : situation, tâche, processus, ressources, évaluation, prolongements.

Le ministère de l'Éducation québécois en propose toute une liste classée en fonction des disciplines et des niveaux scolaires. Prenons l'exemple de la *cyberquête* sur la mythologie grecque¹¹ dont voici la méthodologie :

On définit une situation

« À l'Olympe il y avait une querelle à propos du choix du dieu qui va gouverner. Tous avaient envie d'être le plus important. »

La situation est accompagnée d'une mission

« Tu es choisi parmi les humains pour être l'informateur de Zeus et l'aider à éliminer la plus grande menace. Si ton enquête est efficace, Zeus te couvrira d'or mais, si tu rates, tu perdras ton honneur et... ta tête. »

Pour y parvenir, le groupe aura une tâche à accomplir

« Les informations recueillies au cours de la mission devront être présentées devant le groupe de Zeus sous forme d'affiches, de documents écrits et de présentations réalisées à l'aide d'un logiciel de présentation de votre choix. »

Le groupe aura à sa disposition des **ressources** sous forme d'une **sitographie**, ainsi qu'un **processus** qui fixe les consignes et les étapes de son travail¹². Des **prolongements** sont également proposés.

On voit la motivation que crée un tel projet auprès des élèves qui entrent ainsi dans un jeu de rôles – mais la difficulté sera de les aider à faire la distinction entre l'invention et le savoir... On peut aussi élaborer des *cyberquêtes* qui mélangent moins les choses. Par exemple des situations autour d'un thème d'actualité : « *Vous êtes journaliste et vous devez écrire un article sur les réseaux sociaux dans la vie politique* » ; ou un thème d'histoire des arts : « *Vous devez préparer une exposition sur Mona Lisa* », etc. Bien sûr, c'est toute la méthode qu'il faut ensuite dérouler et ne pas s'en tenir à l'énoncé de la situation.

Ce type de travail permet au professeur d'amener les exigences éthiques quant à l'usage des ressources (voir ci-dessous) et de faire valoir les capacités demandées au collègue. Une *cyberquête* peut être utile aussi au lycée pour

11. <http://www2.csduroy.qc.ca/mission/>

12. Voir la *cyberquête*: *La mythologie grecque*, <http://www2.csduroy.qc.ca/mission/recherche/fichiers/AfficherMission.asp?NoMission=M0158>

démarrer l'année, pour voir comment les élèves se débrouillent avec la R2I et commencer à évoquer les **bases documentaires**, les **fonctions avancées des moteurs** ou les **critères de tri**, mais l'acquisition des compétences demandées nécessite d'aller plus loin, vers une démarche plus complète d'investigation du Web, indispensable aux TPE par exemple.

L'enquête sur Internet

La méthode de l'enquête commence par un questionnement vrai, c'est-à-dire en partant d'une question dont la réponse n'est pas fermée ni tout à fait balisée par le professeur. Viennent ensuite la constitution d'un corpus, puis une analyse de ce corpus et, enfin, une proposition de réponse à la question de départ sous la forme appropriée. La réussite de l'enquête est liée à cette distinction des phases et aux consignes qui seront données pour chacune. Le terrain du Web peut en effet être exploré comme le terrain du réel, et la démarche d'enquête que l'on y mène n'est pas différente dans sa structure de celle que pratiquaient déjà Hérodote¹³ ou Thucydide, pas différente non plus de l'enquête journalistique moderne d'investigation, et pas si éloignée de la démarche du chercheur scientifique.

Méthodologie de l'enquête sur le Web, un exemple pour le lycée

Thème: communication et information.

Question d'enquête: Qu'est-ce que le secret des sources pour un journaliste ?

Détermination d'un corpus: les archives du *Monde* (lemonde.fr) et de *L'Express*, un site de syndicat de journalistes, *LegiFrance*, un site de critique des médias (*Arrêt sur images*), un ou deux blogs de journalistes, etc.

Construction du corpus, en recherchant la diversité et la *pertinence*. Ainsi on peut partir d'un repérage large puis resserrer le corpus, sans oublier de justifier le panel constitué.

Fixation du corpus, copies d'écran, PDF, portfolio de liens ou d'extraits, etc. avec leur origine. Cette phase peut être essentielle notamment pour les sites de médias dont les contenus varient ou deviennent payants...

Analyse du corpus: évaluation des sources, comparaison des contenus, découverte des problématiques liées à cette question, critères de *véridicité*. Les résultats de ces analyses sont portés sur un *carnet de bord* ou un équivalent.

Élaboration de la réponse « publiable » qui doit forcément se référer à la question étudiée. Parfois simple phrase pour une enquête rapide, la réponse peut aussi prendre la forme d'un article, d'un dossier, d'un exposé, etc.

13. Hérodote. (1985). *L'Enquête. Livres I à IV*. (A. Barguet, éd.). Paris : Gallimard.

En cours d'enquête, la question étudiée ne doit pas varier car il convient d'en choisir une qui se pose vraiment. En revanche, des questions annexes vont surgir. Dans l'exemple cité, la réponse à la question suppose de réfléchir à un certain nombre de sous-questions : « *Qu'est-ce qu'une source pour un journaliste ? À quoi lui sert-il de les garder secrètes ? De quand date cette notion ? Quelles sont les lois qui l'évoquent ? Pourquoi est-ce que cela pose un problème ?* ». Chacune des sous-questions peut être examinée par des requêtes appropriées et le déroulement de la démarche : corpus, analyse, réponse.

La réponse « PPP »

Il s'agit alors d'exploiter ses découvertes, de les organiser sous forme d'un argumentaire complété éventuellement par les résultats de sa propre enquête dans le monde réel (par exemple, ici, le point de vue d'un journaliste interrogé IRL¹⁴). La réponse à la question étudiée sera bien sûr *personnelle* (le résultat de votre propre enquête), *partielle* (vous n'aurez sûrement pas épuisé la question) et *provisoire* (une nouvelle information argumentée est susceptible d'en faire changer le contenu). Selon les circonstances, la recherche sera rapide ou longue ; la réponse, courte ou développée, voire fera l'objet d'une enquête à long terme, mais la démarche restera sensiblement la même.

Exemples de questions d'enquête au collège

- Comment et pourquoi manipule-t-on les images ? (3^e)
- Quelles sortes d'accidents peuvent survenir dans une mine ? (en 4^e, après l'étude d'un texte de Zola dans *Germinal*).
- Quelle est l'origine de la tradition des applaudissements au théâtre ?

Exemples de questions d'enquête au lycée

- Comment l'humour est-il apparu dans la littérature ?
- Quels étaient les codes de la conversation dans les salons littéraires du siècle des Lumières ?
- Y a-t-il des éléments biographiques communs entre les grands noms du surréalisme ?
- De quoi vivent les journalistes des médias *pure players* ?

Vers une éthique de la recherche d'information sur Internet

Qui parle ? D'où il parle ? Pourquoi il parle ?

La question de l'analyse critique des sources est bien souvent éludée dans les démarches très accompagnées de recherche sur Internet. On se contente la

14. *In Real Life*: dans la vraie vie...

plupart du temps de demander aux élèves de « citer les sources », ce qui est utile mais bien insuffisant pour parvenir à la compétence recherchée! « *Il ne suffit pas de nommer sa source, encore faut-il expliquer en quoi elle est crédible, fiable et appropriée au contexte*¹⁵. »

De fait, les sites étant sélectionnés par l'enseignant, tout le travail de validation est effectué par celui qui sait ce qu'il attend que les élèves trouvent...

La grille « QUDOP »

Quelques règles de conduite à retenir.

– Bannir l'expression « *Je l'ai trouvé sur Internet* », car Internet n'est pas une source.

– Considérer la mention de l'adresse URL comme insuffisante pour évoquer une source.

– Chercher à répondre à chaque fois aux questions de la grille QUDOP: **qui parle?** (l'auteur des propos ou du discours, quel que soit son support, s'il est mentionné); **d'où il parle?** (l'institution, l'association, l'entreprise, le support, le média, sa nature – blog, site officiel, etc.); **pourquoi il parle?** (des éléments sur le modèle économique du média, l'engagement politique de l'association, la nature de ce que vend l'entreprise, etc. Toutes sortes d'indices qui éclairent la raison d'être des propos. Par exemple: pourquoi le site de Mc Donald's donne-t-il des recommandations très élaborées concernant l'équilibre alimentaire¹⁶?); enfin, à chaque fois que ce sera possible, on envisagera une analyse du contenu: « *Ai-je le moyen de vérifier ou de questionner ce que dit cette source?* ».

Au-delà de cette réflexion de base, on établira des grilles d'analyse plus élaborées, notamment en s'appuyant sur le questionnement repéré par le site collaboratif de documentalistes Docs pour Docs¹⁷ et réalisé par la commission belge Français et Informatique.

Attention, cependant, on trouve sur Internet des questionnaires détaillés ou des grilles à remplir pour analyser un site. Il convient de ne les utiliser qu'exceptionnellement, dans le cadre d'une sensibilisation aux questions de validation, par exemple. Le recours systématique à ces outils donne une lourdeur contradictoire avec l'ergonomie légère de la R2I.

Fiabilité et pertinence

La dialectique qui lie la fiabilité et la pertinence d'une information est à préciser lorsqu'on effectue une R2I. Une ressource peut être fiable dans ses contenus,

15. D'après l'étude *L'exercice de la pensée critique* par des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (Québec), <http://rire.ctreq.qc.ca/l'exercice-de-la-pensee-critique/>

16. <http://www.mcdonalds.fr/nutrition/index.html>

17. http://docsdocs.free.fr/IMG/pdf/ressources_sur_le_web.pdf

mais son usage pas nécessairement pertinent par rapport à un contexte donné. Une autre sera très pertinente, en rapport direct avec une question donnée, mais sa fiabilité devra être analysée de près parce qu'elle a été délivrée par un « auteur » à propos duquel on dispose de peu d'éléments de crédibilité.

Les enseignants redoutent que leurs élèves croient tout ce qu'ils trouvent dans les médias – alors même qu'ils les invitent à prendre pour vérité ce qui provient d'une source décrétée fiable, et tout le reste pour mensonge. Or, s'en remettre à la seule fiabilité d'une source est une manière de privilégier un régime de croyance dans le rapport au savoir. Mieux vaut inciter les élèves à avoir toujours l'œil et le cerveau en alerte, quelles que soient les sources, sans avoir peur de se salir le regard avec des contenus scolairement incorrects.

Comment apprendre à évaluer un document si l'on n'a accès qu'à des ressources implicitement *parfaites*? Il importe que les élèves apprennent à utiliser aussi des ressources non vérifiées, non validées d'avance par la doxa scolaire, à dose mesurée certes, adaptée à leur capacité de jugement, et dont la critique fine et argumentée leur donnera l'occasion de produire quelque chose qui ne soit pas du recopiage. Ainsi, dans la démarche d'enquête, on gardera quand c'est possible dans le corpus la source discutable, le blog obscurantiste, le *media people*, que l'on prendra bien soin d'analyser avec la grille QUDOP.

Par ailleurs, il est illusoire de penser que l'on puisse constituer un corpus sur des critères de pertinence (au regard de la question posée) et se préoccuper en même temps de fiabilité (au regard de la source). On juge de la pertinence dans la phase de constitution du corpus, et c'est dans la phase d'analyse que l'on va juger de la fiabilité. C'est dans cette phase d'analyse que s'engage le processus critique de validation¹⁸. Validation est à comprendre au sens : donner sa juste valeur dans le cadre de la recherche en question – ce qui est différent d'une acception binaire rédhitoire valable/pas valable.

Comment utiliser Wikipédia ?

Beaucoup d'enseignants montrent une grande méfiance par rapport à l'usage de Wikipédia. En fait, en questionnant ceux-ci de manière plus approfondie, on s'aperçoit qu'ils ne remettent en cause ni le projet collaboratif de Wikipédia ni la qualité globale du résultat. En revanche, ils sont désespérés par l'usage exclusif qu'en font les élèves quand on leur donne à faire une recherche sur Internet.

18. Pour une définition argumentée des termes, voir: Pascal Duplessis & Ivana Ballarini. (2007). *Dictionnaire des concepts infodocumentaires* (rubrique: Validation des sources). Savoirs CDI, CNDP. [En ligne]: <http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=720>

On reproche souvent à l'encyclopédie libre Wikipédia de ne pas être fiable parce que ses contenus sont élaborés, modifiés et surveillés par des internautes anonymes. Or, dans de nombreux domaines, les experts considèrent les notices de cette encyclopédie en ligne comme des contenus de bonne qualité et bien actualisés. Il serait donc inutile de s'en priver, notamment comme première approche d'une recherche. On peut notamment y trouver des mots-clés intéressants pour poursuivre les requêtes, ou des résultats que l'on ne manquera pas d'analyser et de comparer avec d'autres sources mieux identifiées. Les bons articles de Wikipédia fournissent des sources en abondance !

Quelques éléments pour évaluer une notice

- L'historique des modifications permet de vérifier si cette page est surveillée par de nombreux internautes. Mieux vaut qu'elle le soit !
- La discussion sur les modifications est parfois très éclairante sur les débats qui concernent le sujet de la notice.
- La date de dernière modification permet de repérer les pages à l'abandon.
- Les encadrés d'alerte Wikipédia (par exemple, « *Cet article ne cite pas suffisamment ses sources* », ou « *Cet article est une ébauche* », etc.) sont souvent judicieux. Et la consultation de la rubrique d'aide de Wikipédia est tout à fait pertinente pour comprendre les règles de fabrication des articles¹⁹.

Les outils pour la recherche

Google est aujourd'hui le moteur le plus puissant et le plus utilisé. Il en existe d'autres, dont certains exploitent d'ailleurs les résultats de Google en les réorganisant. Cette position hégémonique amène des internautes et des enseignants à en contester la légitimité et à avoir recours volontairement à d'autres outils, à caractère pédagogique ou non. L'algorithme²⁰ extrêmement complexe dont se sert Google fait intervenir de nombreux critères. On peut en avoir un modèle approché en disant que plus il existe de liens pointant vers un site, plus ce site génère de visites et plus les mots-clés de référencement seront subtilement choisis, mieux ce site sera classé dans une requête donnée. On voit que ce qui ordonne les résultats d'une requête n'est pas un classement par la qualité, mais est basé sur la popularité (critère quantitatif) et le référencement (pointage intentionné de certains mots par l'éditeur du site lui-même). Il faut en tenir compte lorsqu'on fait une recherche.

19. http://fr.wikipedia.org/wiki/Aide:Sommaire_d%C3%A9tail%C3%A9#Ressources

20. Il s'agit ici de l'ensemble des règles opératoires qui organisent la réponse de Google à une requête donnée. Cet algorithme est tenu secret.

Catégories d'outils



Les **moteurs** (algorithmiques) produisent des pages de résultats sur une requête (Google, Yahoo, Exalead).

Les **annuaires** et les **répertoires de sites** (réalisations humaines) classent par thématiques des ressources en ligne sélectionnées (Ladictée.fr, annuaire de sites éducatifs²¹, ou les Signets de la BNF²²).

Les **métamoteurs** interrogent plusieurs moteurs et annuaires en éliminant les doublons (par exemple, Ixquick).

Les **portails spécialisés** : site intentionnel produit par une organisation et proposant de nombreux liens et ressources (Clemi.org, WebLettres).

Les **outils d'agrégation et de curation** : plateformes qui permettent d'organiser, d'actualiser et parfois de diffuser les ressources préférées d'un individu ou d'un groupe (Netvibes, Scoop it).

Liens naturels et liens commerciaux

L'algorithme Google fournit le *ranking* (classement des résultats en leur attribuant un rang) sans considération commerciale, les liens sont dits *naturels*. Il n'en est pas de même pour les liens *commerciaux* qui figurent sur la page de résultats, en tête de liste avec un fond très légèrement coloré, ou dans la colonne de droite. Il convient d'en tenir compte, sans oublier qu'il peut advenir qu'un lien commercial s'avère pertinent dans une recherche...

21. <http://www.ladictée.fr>

22. <http://signets.bnf.fr/>

Techniques de recherche avancée à aborder au lycée

– Employer une syntaxe correcte²³. Par exemple, l'utilisation des opérateurs booléens, comme SAUF (ou le signe « - », selon les moteurs) qui élimine une acception inadéquate d'un mot de la requête.

– Savoir utiliser des moteurs spécialisés comme Google Actualités pour rechercher une information dans un répertoire de médias d'actualité.

– Savoir citer un document²⁴.

– Connaître quelques astuces. Par exemple, lorsqu'on fait une recherche à l'intérieur d'un site, il se peut que le moteur interne du site soit peu performant. Dans ce cas, on se tourne vers un autre moteur, comme Google, pour chercher uniquement à l'intérieur du site en question : on inscrit l'adresse URL du site dans la barre de requête, suivie d'une espace, suivi des mots-clés de la requête.

– Utiliser les filtres pays/langues²⁵.

23. <http://eduscol.education.fr/dossier/rechercher/methodologie/syntaxe>

24. <http://eduscol.education.fr/dossier/rechercher/guides/citer-un-document>

25. <http://eduscol.education.fr/dossier/rechercher/methodologie/filtres>

Cm internet 2010 2011_rennes2 v2 10 months ago

Email Favorite Download Embed

1 / Contexte : Seule une minorité des pages est visible à partir des moteurs de recherche

UNIVERSITÉ RENNES 2

WEB invisible :

- Bases de données
- Catalogues en ligne des bibliothèques
- Intranet
- Pages jaunes / blanches
- Publications archivées

Web surfacique

Web invisible

10 SCD Université Rennes 2 / CM de Méthodologie documentaire 2010-2011

Prolongements

Il existe de nombreux sites méthodologiques pour la recherche d'information sur Internet. Quelques pistes.

Pour élargir ses propres pratiques de recherche

- L'aide Google pour la recherche standard¹.
- Le cours magistral de méthodologie documentaire de l'université de Rennes-II, avec notamment des éléments sur le fonctionnement des moteurs de recherche, la recherche avancée dans Google, etc.².
 - Le dossier *Guides et outils pour chaque étape de la recherche* du site Savoirs CDI³.
 - *Le cours en ligne de recherche documentaire* de l'Iufm de Lyon⁴.

Pour étoffer ses pratiques enseignantes

- Le dossier très complet *Exercer son jugement critique sur Internet* réalisé par des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi⁵.
On retiendra par exemple la démarche en quatre étapes détaillées pour être un chercheur critique: Définir l'objet de sa recherche en fonction du contexte / Effectuer sa recherche d'informations / Évaluer chaque nouvelle source / Utiliser et citer l'information correctement.
- Un dossier d'Eduscol sur la recherche Internet⁶ et des exemples de recherche pour la classe⁷.

1. <http://www.google.fr/support/websearch/bin/answer.py?hl=fr&answer=134479&topic=1221265>

2. <http://www.slideshare.net/albireovega/cm-internet-2010-2011rennes2-v2>

3. <http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/la-recherche-documentaire/guides-et-outils-pour-chaque-etape-de-la-recherche.html#c1522>

4. <http://pedagogie.lyon.iufm.fr/ticedroit/cours2011/rechDoc.php>

5. Patrick Giroux et Mathieu Gagnon, en collaboration avec leurs étudiantes Stéphanie Lessard et Josiane Cornut, téléchargeable sur Eduscol: <http://eduscol.education.fr/veille-education-numerique/avril-2011/analyse-critique-internet>

6. <http://eduscol.education.fr/dossier/rechercher/default.htm>

7. http://eduscol.education.fr/cdi/pedago/formation/eleves/recherche_internet/rechercher-info

